

26/05 → 08/06



AVIS DE RETROCESSION

Publication effectuée en application des articles R 142-4 et R 143-11 du Code Rural

DIRECTION GENERALE
Avenue de la Libération
CS 20017
34107 Manosque Cedex
Tél : 04 88 78 00 00
E-mail: safet@safet-paca.com
www.safet-paca.com

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur informe qu'elle a procédé à la rétrocession des biens immobiliers précisés ci-après :

SA au capital de 2 380 302 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

AR 84 25 0109 01 RR 84 25 0408 01

Commune de L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84) – Surface sur la commune : 49 a 98 ca
'PERES DE SAINT JEAN' : AN - 549, 550

- superficie totale : 49 a 98 ca

- à la COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES SORGUES ET MONTS DE VAUCLUSE, domiciliée 350 Avenue de La Petite Marine, 84800 L ISLE SUR LA SORGUE,

pour un prix de 8 880,00 €

décomposé de la manière suivante :

Prix principal : 7 000,00 €

Frais d'intervention de la SAFER : 1 880,00€

dont répercussion des frais d'acquisition

Profession : Communauté de communes

Motif de l'attribution : Consolidation de la SCEA FERME MIAAM mettant en valeur une surface équivalente à 0,12 Seuil de Référence en élevage de vaches laitières et transformation sans changement de Seuil de Référence après attribution. Madame Justine COUCHET associée avec son mari Florian au sein de la SCEA souhaite s'installer prochainement en qualité de chef d'exploitation agricole au sein de la société. Acquisition réalisée par la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse en tant que bailleur.

A L ISLE SUR LA SORGUE, le 24 JUN 2026

Visa du Maire et cachet
(valant attestation d'affichage
pendant le délai légal de 15 jours)

Posté par la SAFER le 20/05/2026

M. Laurent VINCIGUERRA
Directeur Général Délégué



Pierre GONZALVEZ